



Editorial

Cette année, une attention très particulière est accordée à la biodiversité. Les grandes organisations mettent la diversité des espèces au cœur de leurs conférences et insistent sur le message, qu'il faut préserver la biodiversité à l'échelle locale, nationale et même internationale.

Avant de protéger la biodiversité, il faut avant tout la connaître et la reconnaître. Récemment, les membres de fauna•vs ont retrouvé le lézard agile (*Lacerta agilis*) dans une zone d'occupation en Valais où l'espèce n'avait plus été observée depuis plusieurs années (voir p. 5). Dès lors, fauna•vs se pose quelques questions : la biodiversité faunique valaisanne est-elle totalement connue ? Y a-t-il suffisamment de spécialistes pour en avoir une connaissance pointue voire exhaustive ? L'exemple du lézard agile semble montrer le contraire, et laisse supposer que la biodiversité manque de naturalistes dans nos contrées. Actuellement, les cours proposés par les hautes écoles dans le domaine de la systématique sont en nette régression, et il en découle un déficit en spécialistes des espèces. Cependant, pour les oiseaux, les mammifères,

les amphibiens, les reptiles et les papillons, il existe des formations continues. Mais que deviendront les groupes moins attractifs ?

Au niveau international (par exemple forêt tropicale humide), la non exhaustivité des connaissances sur la diversité des espèces est un sujet très médiatisé, en particulier pour la faune entomologique. Cependant, dans nos vallées valaisannes, nous avons peine à penser qu'il pourrait se dissimuler quelques espèces encore non-répertoriées; entendons-nous, nous ne parlons pas forcément ici de nouvelles espèces proprement dites, mais d'une répartition encore méconnue de certaines espèces, tel le lézard agile.

Pour terminer, je n'ai donc qu'une proposition à suggérer aux biologistes et autres amoureux de la nature: dimanche prochain, empochez jumelles, loupes et guides de terrain, et partez à la découverte de la nature valaisanne qui nous réserve encore certainement de belles surprises!

Clémence Dirac Ramohavelo,
nouveau membre du comité

Contenu :

- *Des prédateurs sous notre toit, p. 2–4*
- *Un recherche fructueuse, p. 5*
- *Le Crapaud commun, p 6–7*
- *Une dernière chance pour le Bruant ortolan, p. 8–9*
- *La diversité génétique des bouquetins, p. 10*
- *Nouveau membre du comité, p. 11*
- *L'assainissement des cours d'eau, p. 12–13*
- *Gypaète Suisse occidentale 2009, p. 14–16*
- *Protection des troupeaux de moutons, p. 17*
- *Colloque Biodiversité à Sion, p. 18*
- *Nouvelles, p. 19*

Chats et chiens : des prédateurs sous notre toit

Les chiens et les chats font partie de notre quotidien et nous avons tous avec l'un ou l'autre une relation particulière. Loin de vouloir renier cette relation privilégiée avec des animaux qui évoluent avec nous depuis des milliers d'années, nous avons souhaité, le temps d'un article, prendre un peu de recul par rapport à cet aspect émotionnel pour dresser un bilan scientifique et objectif de ces prédateurs et les replacer dans un contexte faunistique.

Récemment, le livre de Brenda et Robert Vale, « Time to eat the dog ? » a attiré l'attention des médias, et les chiffres qu'il présente ont été largement repris par la presse. D'après les calculs du couple Vale, un chien de taille moyenne mangerait quotidiennement 300 grammes de croquettes, fabriqués à base de 450 g de viande et 260 g de céréales. Une surface de 0,84 hectare serait nécessaire pour produire annuellement cette quantité de nourriture, ce qui correspond à l'énergie nécessaire pour parcourir 10'000 km en Land Cruiser 4,6 L. Le chat, lui, aurait une empreinte écologique de « seulement » 0,15 ha, avec un éco-bilan comparable (10'000 km) à celui d'une VW Golf.

La moitié de la production suisse pour nourrir chats et chiens

Le nombre de chats et de chiens en Suisse n'est pas précisément connu, mais 28,5 % des ménages possédaient en 2008 au moins un chat ou un chien, soit 958'200 ménages (Source : OFS, 2009). Différentes sources citent des chiffres variant entre 1,2 et 1,4

millions pour le nombre de chats et 500'000 pour les chiens. En retenant l'estimation minimale de 1,2 million de chats, il faut 180'000 ha pour nourrir les chats suisses. Les 500'000 chiens auraient en moyenne besoin de 420'000 ha. Sachant que la surface agricole utile du pays est de 1'058'051 ha (Source : OFS, 2009), nos animaux domestiques consommeraient l'équivalent de 56,7 % de la production agricole du pays !

Les chiens restent tous des prédateurs

Très peu d'études concernent le dérangement et l'impact des chiens sur la faune sauvage. Le canton de Genève, à forte densité canine (26'000 chiens pour 240 km²), a publié une brochure dans laquelle quelques effets connus et observés des chiens genevois sont présentés. Bien que domestiqués depuis des millénaires, tous les chiens quelle que soit leur race conservent leurs réflexes de prédateurs et poursuivent un animal présentant un comportement de fuite. Ainsi, 60 à 70% des caniches lanceraient des poursuites sur des animaux sauvages ! Un chien est d'autant plus dangereux pour la faune que son propriétaire sous-estime son instinct de prédateur. Mal ou insuffisamment dressés, certains d'entre eux peuvent brièvement fausser compagnie à leur propriétaire, notamment en forêt où le contact visuel et auditif est facilement rompu, et occasionner des dégâts à la faune. S'il est entendu que les grands chiens peuvent s'attaquer à des animaux de grande taille, comme des chevreuils, même le plus petit toutou sera en mesure de croquer un oisillon ou un levraut. Ce sont essentiellement les tout jeunes animaux, incapables de fuir rapidement, qui sont la proie des chiens. C'est donc au printemps et en été que les propriétaires devraient tenir leurs chiens sous contrôle total. La curiosité des chiens laissés à divaguer, par négligence



Dessin: Pierre-André Pochon

ou par manque d'autorité de la part de leur propriétaire, les conduira souvent devant des terriers, dans lesquels pourraient se trouver des portées. Ces terriers peuvent par ailleurs se révéler dangereux pour les chiens eux-mêmes, parfois incapables d'en ressortir mais surtout s'ils se retrouvent par exemple face à un blaireau.

Plusieurs chiens promenés conjointement dont le propriétaire aurait perdu la maîtrise peuvent créer un effet de meute, et se lancer dans des parties de chasse avec la faune sauvage. Alors que le chien le fait par jeu, l'animal sauvage joue sa vie, avec pour effet de grandes dépenses d'énergie, aux conséquences dramatiques en période hivernale lorsque la nourriture se fait rare. De même, un animal poursuivi pourra être amené à traverser sans précaution une route, au risque de se faire renverser, avec des conséquences potentiellement dramatiques tant pour l'animal poursuivi que pour le chien ou l'automobiliste.

Chats chasseurs : un danger pour la faune indigène ?

Les chats ramènent volontiers chez eux oiseaux et petits mammifères, chacun peut en être témoin. Mais dans quelle mesure cette prédation par 1,2 millions de chats peut-elle être une menace pour notre faune ? Si le chat sauvage *Felis sylvestris* est un animal indigène, c'est à partir d'une sous espèce originaire du Proche-Orient que notre chat a été domestiqué. Il cohabite ainsi avec l'homme en Europe centrale depuis au plus tard le Moyen-âge. Ainsi, si les chats domestiques devaient avoir à eux seuls un impact suffisant sur certaines espèces pour conduire à leur extinction, celle-ci aurait déjà eu lieu. En revanche, ils peuvent constituer pour les espèces menacées une mortalité supplémentaire se rajoutant aux nombreuses autres menaces déjà existantes et contribuer ainsi à de nouvelles disparitions.

Pour mieux évaluer l'impact des chats sur la faune sauvage, plusieurs questions doivent trouver réponse: la prédation par les chats agit-elle comme mortalité compensatoire ou comme facteur additif à la mortalité naturelle? Autrement dit, les chats s'attaquent-ils de manière préférentielle aux jeunes ou aux individus faibles, soit à ceux qui ont un taux de survie peu élevé, ou s'attaquent-ils indifféremment à toutes les classes, et dans ce dernier cas ils constitueraient un facteur de mortalité à part entière (additif), plus important. Quelle proportion de chats



Brigitte Wolf

ramène des proies et à quelle fréquence ? Des mesures telles que les clochettes, ou le maintien des chats enfermés durant une partie de la journée sont-elles efficaces pour protéger la petite faune sauvage ?

Conseils à l'usage des propriétaires de chiens, tirés de la Brochure de l'état de Genève :

C'est dans la nature du chien de suivre des pistes. En promenade, le détenteur doit en être conscient et doit donc :

- essayer d'éviter que le chien s'éloigne trop;
- rappeler et bien récompenser le chien;
- inciter le chien à un jeu afin qu'il tourne son attention vers autre chose.

La brochure très complète, intitulée « Impact des chiens dans la nature et sur la faune en particulier » a été publiée par le service des forêts, de la protection de la nature et du paysage du canton de Genève. Elle présente de manière très complète les effets possibles des chiens dans la nature et le comportement adéquat du propriétaire selon l'environnement. Elle est disponible en pdf sur le site www.ge.ch/dt/nature (< Faune, < Faune et chien) ou peut y être commandée gratuitement.



Brigitte Wolf

Sources :

Vogelwarte Sempach
 infonet.vogelwarte.ch
 > Danger pour les
 oiseaux > Chats et
 oiseaux.

**Baker P.J., Molony
 S.E., Stone E., Cuthill
 I.C. & Harris S. (2008) :**
*Cats about town : is
 predation by free-ran-
 ging pet cats Felis ca-
 tus likely to affect urban
 bird populations ? Ibis*
 150 (Suppl. 1) : pp 86-99.

**Baker P.J. , Bentley A.
 J., Ansell R. J. & Har-
 ris S. (2005) :** *Impact
 of predation by dome-
 stic cats Felis catus in
 urban area. Mammal
 Rev. Vol. 35, (3-4) :*
 pp. 302-312.

**Woods M., McDonald
 R.A. & Harris S. (2003) :**
*Predation of wildlife
 by domestic cats Felis
 catus in Great Britain.*
Mammal Rev. Vol. 33
 (2) : pp174-188.

Des études difficiles

Alors que l'impact des animaux domestiques a été largement étudié dans les régions insulaires où ils ont été introduits suite à la colonisation européenne et où ils provoquent de multiples extinctions, celui qu'ils ont en Europe est moins bien connu. Plusieurs études sur les chats ont cependant été effectuées en Grande Bretagne, et certains résultats peuvent être extrapolés à la Suisse.

Ces études sur la prédation du chat se sont basées sur l'habitude qu'ont ces prédateurs de ramener régulièrement leurs proies, vivantes ou mortes, à leur propriétaire. Ce genre d'étude se heurte malheureusement à plusieurs difficultés, en particulier celle de dépendre de la bonne volonté des propriétaires à collaborer. Il est par exemple extrêmement difficile d'étudier un échantillon représentatif de la population de chats, l'acceptation des propriétaires étant souvent liée au comportement de leur animal. Ils pourraient en effet être plus réticents à y prendre part si leur chat est un chasseur actif, ou à l'opposé fiers de montrer ses prouesses. Comme chaque fois qu'il s'agit d'animaux domestiques, l'aspect émotionnel intervient. Il est de même très difficile de savoir quelle proportion de proies les chats ramènent chez eux, et les chiffres présentés ci-dessous, qui ne tiennent pas compte des proies consommées à l'extérieur, sont vraisemblablement sous estimés.

Les clochettes ne protègent pas les oiseaux

Une étude menée en Grande-Bretagne (Woods *et al.* 2003) a montré que 91% des chats étudiés (N = 696) avaient ramené au moins une proie, avec en moyenne 16.6 proies en 5 mois (avril à août), essentiellement des mammifères (68,6%) et des oiseaux (23,6%). A l'opposé, Baker *et al.* (2008) ont observé que seul 39% des chats étudiés dans le même pays avaient ramené une proie. D'autres études ont calculé que les chats avaient ramené en moyenne entre 5.7 et 14 proies sur 12 mois, avec un maximum de captures entre avril et août. Backer *et al.* (2008) ont montré que les chats attrapaient des oiseaux qui avaient significativement moins de graisse et de muscle que la moyenne.

L'interprétation difficile de ce résultat n'a pas permis de déterminer si la prédation par les chats était de nature compensatoire ou additive. Le sexe du chat ne semblait pas jouer de rôle sur le comportement de prédation. En revanche, les jeunes chats (moins d'un an) chassent beaucoup plus que les chats plus âgés. Les chats ramenaient moins de mammifères s'ils étaient munis de clochettes au collier, mais cela n'avait pas d'effet sur les oiseaux et l'herpétofaune. Finalement, si l'animal ne pouvait pas sortir la nuit, il chassait moins de mammifères, mais plus de reptiles et d'amphibiens durant le jour.

Douze millions de proies

Même si les chats suisses ne chassaient qu'une dizaine de proies par an en moyenne, ce sont tout de même environ 12 millions de vertébrés qui périssent sous leurs crocs, dont 3 millions d'oiseaux et 8 millions de petits mammifères. Des chiffres qui font froid dans le dos ! A titre de comparaison, l'Atlas suisse des oiseaux nicheurs publié en 1998 par la Station ornithologique suisse estimait à 800'000-1'000'000 le nombre de moineaux domestiques ou celui des merles communs en Suisse.

Les chats et les chiens sont une grande source de plaisir et des compagnons idéaux, en particulier pour les personnes seules et les enfants. En revanche, pour le bien de notre planète, il serait raisonnable de rester conscient du fort impact environnemental de nos compagnons à quatre pattes et de ne pas posséder plus d'un animal par ménage.

Charlotte Salamin Hofmann

Chronique d'une recherche fructueuse : lézard agile (*Lacerta agilis*) en Valais central

Le 29 mai 2010, fauna•vs a organisé une excursion aux étangs de Botyre et Saxonna près d'Arbaz dans le but de (re)trouver une espèce rare en Valais, le lézard agile (*Lacerta agilis*) dont la présence est avérée dans le Chablais, mais dont l'existence en Valais central demandait confirmation. C'est chose faite!

Malgré une météo a priori peu propice à l'observation des reptiles (température fraîche et légère brume), à 9h30, une petite dizaine de membres de fauna•vs se sont retrouvés à Arbaz pour une excursion menée par Julien Rombaldoni, représentant local du KARCH (Centre de Coordination pour la Protection des Amphibiens et des Reptiles de Suisse). Après l'observation de trois Fuligules Morillons (*Aythya fuligula*; deux mâles et une femelle), anatidé généralement nordique qui est de plus en plus fréquent dans notre pays, nous avons entrepris le tour de l'étang à la recherche de reptiles, au son du Coucou gris (*Cuculus canorus*).

La première découverte ne fut pas un reptile mais un amphibien, le crapaud commun (*Bufo bufo*). En effet, nous avons pu observer plusieurs centaines de têtards de cette espèce formant un front assez compact. Ensuite, sous le vol de deux Bondrées apivores (*Pernis apivorus*), nous avons découvert le seul lézard de la matinée: un orvet (*Anguis fragilis*), encore endormi sous une souche. Deuxième reptile trouvé, une couleuvre à collier (*Natrix natrix*), qui semblait très affaiblie et blessée près de la bouche. Par la suite, nous avons pu en observer quatre autres autour des deux étangs prospectés, dont une femelle approchant les 1,2 mètres, ce qui est assez imposant pour cette espèce. Nous avons aussi pu découvrir *de visu* la stratégie de défense de cette espèce, outre la fuite sous l'eau, qui relâche une substance cloacale très odorante et fait la morte jusqu'à ce que le danger disparaisse. Durant notre balade, nous avons aussi observé deux coronelles lisses (*Coronella austriaca*),

couleuvres de petite taille mangeuses de lézards et autres serpents.

Malgré l'apparition du soleil, toujours pas de lézard agile. D'ailleurs, à part l'orvet observé bien plus tôt, pas de lézard du tout. Après un petit pique-nique, nous sommes repartis en direction de l'étang de Lombardon, qui ne se prête guère à l'observation de l'herpétofaune au vu des ses berges trop entretenues. Pour le retour, nous avons emprunté un petit chemin forestier quand tout à coup, un lézard est repéré et capturé. Il s'agit d'un lézard agile! Un mâle de deux à trois ans, selon la détermination photographique de Jean-Claude Monney du KARCH. La journée de recherche était d'ores et déjà réussie quand, quelques dizaines de mètres plus loin, un nouvel individu est capturé, un lézard agile mâle juvénile!

Cette excursion de fauna•vs a montré qu'il y a bel et bien du lézard agile en Valais central et même au moins une population reproductrice. Cette observation est une des seules faites récemment en Valais central, plusieurs autres ayant dues être invalidées en raison de la possible confusion avec le lézard vert (*Lacerta viridis*). Il est fort probable que des prospections plus poussées nous amènent à découvrir d'autres populations de cette espèce.

François Biollaz

Pour en savoir plus

Article dans le fauna•vs **info** n° 16:
« Lézards verts et lézards agiles : confusion fréquente des juvéniles en Valais ».

www.fauna-vs.ch
>Thèmes >Lézards

Recherche couronnée de succès : lézard agile mâle de deux à trois ans (à gauche) et mâle juvénile (à droite).



Florian Dessimoz

Les batraciens du Valais : le Crapaud commun (*Bufo bufo*)

Au moins 131 sites de reproduction de crapauds communs sont connus en Valais. Cette espèce ne serait pas menacée au niveau cantonal, mais peut être considérée comme potentiellement menacée dans la plaine du Rhône et en danger dans certaines vallées avec des populations très isolées. L'accent pour cette espèce doit être mis dans la reconstitution de plans d'eau profonds dans la plaine du Rhône et la mise en réseaux avec les sites occupés et isolés.

Cet article reprend des informations présentées dans l'inventaire des batraciens fourni par Marchesi & Zanini (2009) au Service des forêts et du paysage. Il se base essentiellement sur des données obtenues d'une part lors du premier inventaire effectué en Valais par Rey *et al.* (1985), et d'autre part sur les nombreuses observations effectuées ou collectées depuis les années 1990 par les collaborateurs du bureau Drosera SA. Quelques données supplémentaires ont été fournies par le KARCH (Centre de coordination pour la protection des amphibiens et des reptiles de Suisse) à Neuchâtel. Pour ce premier volet de présentation des batraciens du Valais, nous avons choisi de décrire le crapaud commun, une des espèces les plus communes mais dont la répartition est tout de même assez limitée dans la vallée du Rhône.

Statut

Désigné en Suisse dans les Listes Rouges comme vulnérable (VU) et protégé par la LPN (Loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage), le crapaud commun présente environ 3829 sites de reproduction dans le pays (Schmidt & Zumbach, 2005). Cette espèce ne serait pas menacée au niveau cantonal, mais peut être considéré comme potentiellement menacée dans la plaine du Rhône et en danger dans certaines

vallées avec des populations très isolées (p. ex. Evolène, Zwischbergen, Goms).

Description

Le crapaud commun, de couleur grisâtre, se reconnaît à sa grande taille et à sa peau verruqueuse. Deux grandes glandes parotoïdes sont bien visibles à l'arrière de sa tête arrondie. Les mâles, plus petits, se différencient au printemps des femelles par des pelotes sombres sur les 3 premiers doigts.

Cette espèce migre parfois sur de grandes distances pour venir pondre dans les plans d'eau au début du printemps puis pour en repartir quelques semaines plus tard. La ponte forme un cordon transparent replié, dans lequel on peut compter jusqu'à 4000 œufs noirâtres disposés sur 2-4 rangées. Elles sont souvent entremêlées sous l'eau dans la végétation. Les têtards sont petits et noirs et quittent l'étang entre juin (plaine) et août (montagne). L'hibernation a lieu dans des trous du sol.

La sous-espèce *Bufo bufo spinosus* que l'on trouve au Tessin occupe probablement le versant sud du Simplon. Elle est de plus grande taille, les glandes parotoïdes sont plus volumineuses et les pustules sont plus abondantes sur le dos.

Population

Au moins 131 sites de reproduction de crapauds communs sont connus en Valais (état à fin 2008). La plupart se situent dans le Valais romand mais on en trouve jusqu'à Bitsch. Deux populations isolées subsistent plus en amont dans la vallée de Conche (Goms), vers Bettmeralp et Gletsch. Les populations sont en général petites à moyennes (< 50 individus : 86%). Les grosses populations sont peu nombreuses (> 50 individus : 9%), et se situent en majorité à moins de 1500m d'altitude (78%). Beaucoup (56%) subsistent en plaine ou en pied de coteau, à moins de 700m d'altitude.



Photos : Paul Marchesi

Les 4 colonies les plus florissantes du Valais sont par ordre croissant : le lac Tanay (1408m), Fontaine de la Combe et Nant Neuf (385m), et le lac de Morgins (1366m). Cette dernière est par ailleurs l'une des plus grande de Suisse avec ses près de 10'000 crapauds estimés.

Certaines populations sont actuellement très isolées des autres, ce qui est en partie dû à des facteurs historiques, en tout cas dans la plaine (disparition de mares de zones alluviales et de marais). La connexion par les rives du Rhône, bien que très altérée aujourd'hui, est importante. Les populations de Belalp – Ried-Mörel – Bettmeralp ont peut-être été connectées à celle de Brig à l'époque, mais il n'est pas exclu qu'elles aient été introduites dans ces sites touristiques. Vu leur isolement extrême et l'aspect touristique des sites, au moins 3 autres populations de crapauds communs paraissent avoir été introduites : lac de Champex, camping d'Evolène et mares de Gletsch à Oberwald

Plusieurs populations sont en revanche reliées par des cols alpins ou d'autres corridors à faune (Marchesi *et al.* 1999) aux cantons et pays avoisinants comme :

- France : p.ex. région de St-Gingolph, pas de Morgins (Troistorrents), col de Cou (Champéry);
- Vaud : St-Maurice - Bois-Noir;
- Italie : la population de Zwischbergen (Simplon) est certainement reliée à celles du Valle di Bognanco où l'on trouve probablement la sous-espèce *Bufo bufo spinosus* du Nord de l'Italie.

Menaces / Protection

La principale menace pesant sur ce batracien est la disparition des sites (remblayage, constructions, etc.). On relève ainsi huit sites de reproduction disparus dans le canton depuis 1980. Un autre problème



majeur est la perte des voies de communication par la fragmentation du paysage (routes, urbanisation), ce qui a pour effet d'isoler les sites ou d'altérer les migrations entre sites d'estivage (hivernage) et lieux de reproduction. De nombreux crapauds se font ainsi écraser au Lac de Morgins (par centaines), au Lac Tanay ou à Barme (Collombey-Muraz). Des mesures sont en cours d'élaboration pour tenter de remédier à cette situation.

Six des 18 grosses populations de crapaud commun (> 50 individus) figurent dans un site de protection nationale. Quatre autres sont proposées comme sites de valeur cantonale (Marchesi & Zanini, travail en cours).

Vu sa répartition limitée en altitude et le meilleur état des sites de montagne, l'accent pour cette espèce doit être mis dans la reconstitution de plans d'eau profonds dans la plaine du Rhône et la mise en réseaux avec les sites occupés et isolés.

*Paul Marchesi,
représentant KARCH en Valais*



Sources :

Marchesi P. & F. Zanini (2009) : *Plan d'action batraciens Valais. Rapport du bureau Drosera SA. Service des forêts et du paysage, Sion : pp. 74 + annexes.*

Rey A., B. Michellod & K. Grossenbacher (1985) : *Inventaire des batraciens du Valais. Situation en 1985. Bull. Murith. 103 : 3 - 38.*

Schmidt B. & S. Zumbach (2005) : *Liste Rouge des amphibiens menacés en Suisse. L'environnement pratique. OFEV et KARCH, Berne : pp. 46.*

Marchesi P., M. Blant & D. Heinen (1999d) : *Corridors faunistiques et liaisons biologiques du canton du Valais. Rapport Faune concept, par le bureau Drosera SA. OFEFP, Station ornithologique de Sempach : pp. 23 + annexes.*

Une dernière chance pour le Bruant ortolan

En l'espace de seulement 20 ans, le bruant ortolan (*Emberiza hortulana*) est devenu l'un des oiseaux les plus rares de Suisse. Alors que l'espèce est au bord de l'extinction, la Station ornithologique suisse, soutenue activement par le canton du Valais, lance un programme de conservation ambitieux dans le dernier bastion de l'ortolan dans notre pays, le coteau de Loèche.

Le bruant ortolan, dont le chant a peut-être inspiré Ludwig van Beethoven pour le motif de sa 5^{ème} symphonie, n'est pas l'oiseau le moins connu du grand public. En France, il est régulièrement sur le devant de la scène médiatique : apprécié des gastronomes (l'ortolan était au menu du dernier repas que le président François Mitterrand organisa avec ses proches avant sa mort), il fait encore l'objet d'une chasse aussi régulière qu'illégale. Chaque automne, on estime ainsi à 50'000 le nombre d'individus piégés par cette activité, malgré une directive européenne censée le protéger depuis 1999 !

En déclin presque partout

Mais si cette chasse obstinée n'arrange rien à l'affaire, l'origine principale du déclin est à chercher ailleurs : comme la plupart des espèces aujourd'hui en difficulté, le bruant ortolan souffre de la modification rapide de son habitat, milieu cultivé en particulier. La disparition généralisée de certaines pratiques agricoles (petites cultures de céréales, mise en jachère de la terre, entretien extensif des prairies et pâturages) au profit d'un mode de production toujours plus intensif a conduit à un appauvrissement des ressources en graines et en insectes ainsi qu'à l'élimination de nombreuses structures (talus, arbres et buissons isolés), auxquels l'ortolan n'a pas pu s'adapter.

En déclin dans pratiquement toute l'Europe, il a vu ses effectifs suisses fondre de 95% en l'espace de 30 ans, pour toucher un fond de seulement 7 oiseaux cantonnés en 2009, tous en Valais, dont 5 sur le coteau de Loèche. Dans ce cas, comme très souvent en contexte méditerranéen, l'ortolan profite encore de l'incendie qui avait touché le coteau en 1979, le feu ayant recréé des conditions écologiques propices à l'espèce : arbres et buissons espacés, plantes à graines abondantes, couvert herbacé riche en sauterelles, zones de sol nu avec proies à découvert. Une étude de l'Université de Berne menée sur une population florissante en Catalogne a montré que l'ortolan y colonisait avant tout les zones de garrigues incendiées (Menz 2009); une étude espagnole montre que les effectifs de l'espèce atteignent leur pic 3-4 années après le passage des flammes (Pons & Clavero 2009).

Paquet de quatre mesures de sauvegarde

Pour espérer inverser la tendance, les spécialistes de l'espèce sont persuadés qu'il faut agir sur plusieurs plans simultanément. La zone de Loèche ayant perdu de son attrait écologique et biodiversitaire depuis l'incendie de 1979, le but commun des différentes mesures est de recréer les conditions pionnières qui avaient permis l'installation de dizaines de couples d'ortolans dans les années 1980.

Avec la collaboration de 7 agriculteurs de la plaine adjacente, nous avons pu obtenir la réimplantation de parcelles d'avoine (pour un total d'environ 5 ha), une céréale très appréciée des ortolans au retour de leur migration africaine, en avril-mai, lorsqu'ils doivent reconstituer leurs réserves énergétiques. Sur le coteau, des éclaircies forestières planifiées sur 3 ans ont été engagées dans les zones densément reconquises par les pins, de façon à réouvrir le milieu : une couverture ligneuse d'environ 20%, et constituée de chênes en priorité, semble optimale pour l'espèce (Menz 2009). De façon complémentaire, des parcs à chèvres (race col noir typique du Haut-Valais)



Station ornithologique, Peter Keusch

ont été mis en place dès mars 2010, une pâture extensive permettant de lutter contre la densification et la banalisation de la végétation, elles-mêmes préjudiciables à l'ortolan et à la biodiversité en général. Enfin, des mesures ciblées de brûlages dirigés ont été effectuées sur environ 3 ha de steppe herbeuse les 26 et 27 mars 2010, à titre d'expérience scientifique pilote. Cette dernière opération a été encadrée par des experts venus spécialement pour l'occasion des régions pyrénéenne et corse, et a bénéficié de toutes les autorisations spéciales nécessaires de la part de la bourgeoisie propriétaire des lieux, de la commune de Loèche, du canton (Service de l'environnement; Service des forêts et du paysage; Service de la chasse, de la pêche et de la faune) et de la confédération (Office fédéral de l'environnement).

2010, année de la biodiversité

En pleine année internationale de la biodiversité, ce projet exemplaire est une première application concrète du Concept pour

la sauvegarde des oiseaux en Valais, fruit de la collaboration entre la Station ornithologique suisse (Antenne valaisanne) et le Service des forêts et du paysage du canton du Valais. Avec le bruant ortolan comme cible principale, nous estimons qu'il aura des répercussions positives sur toute une cohorte d'espèces animales et végétales compagnes particulières et rares, et qu'il débouchera donc sur un gain de biodiversité. Un suivi scientifique de la réaction de la végétation et de la faune invertébrée aux mesures de brûlage est planifié. Le budget de ce projet prévu sur une période de 3 ans s'élève à Fr 250'000.-. La moitié de ce montant sera prise en charge par la Station ornithologique suisse, le cinquième par le canton du Valais, le reste par différents sponsors.

*Emmanuel Revaz, responsable de projet,
Station ornithologique suisse,
Antenne valaisanne*

Sources citées :

Menz, M.H.M., L. Brotons & R. Arlettaz (2009) : *Habitat selection by Ortolan Buntings *Emberiza hortulana* in post-fire succession in Catalonia: implications for the conservation of farmland populations. Ibis 151 : 752-761.*

Pons, P. & M. Clavero (2009) : *Bird responses to fire severity and time since fire in managed mountain rangelands. Animal conservation 12(6) : 549-558.*

Nouvel échec de nidification pour les Gypaètes barbus de Derborence

Les années se suivent et se ressemblent pour le couple de Gypaètes barbus de la vallée de Derborence. En effet, après une nidification réussie en 2007, aucun jeune ne s'est envolé en 2008, 2009 et 2010. Cette année tout avait bien commencé avec une ponte assez précoce dans la première semaine de janvier. Ensuite, l'éclosion a pu être constatée le 3 mars grâce au changement de comportement des adultes et un nourrissage. Jusqu'à mi-avril, le poussin semblait bien prospérer, profitant de conditions météo assez clémentes. Il a même pu être observé alors qu'il étirait ses ailes sur le bord de l'aire. Après mi-avril, le comportement des adultes avait quelque peu changé : ils abandonnaient l'aire durant plusieurs minutes sans réagir à la présence de Grands Corbeaux sur le nid, ce qui trahissait un probable échec de nidification! Ceci

fut confirmé dans les jours qui suivirent, car les adultes n'étaient plus présents dans la falaise de nidification et de nombreux Grands Corbeaux se servaient des restes de carcasses amenés sur l'aire. Ce nouvel échec qui n'est probablement pas dû à la météo, ni au manque de nourriture, mais peut-être à un dérangement (humain, par aéronef ou animal), à une maladie ou à un changement de l'un des adultes du couple de la région nous pousse à nous poser des questions sur la pérennité du couple de Derborence. Malgré cela, il est important de rappeler que le succès reproducteur des Gypaètes barbus est d'environ 0.6 dans les Alpes et même plus bas dans les Pyrénées, ce qui est assez faible, mais normal pour un oiseau d'une telle longévité.

Réseau Gypaète Suisse occidentale



La diversité génétique des bouquetins

Quarante mille bouquetins alpin (*Capra ibex*) peuplent actuellement l'arc alpin, dont 14'000 en Suisse. La relative abondance de cet ongulé sauvage nous ferait presque oublier qu'au 18^{ème} siècle, l'espèce a été quasiment exterminée d'Europe par la chasse à outrance. Seuls une centaine d'individus ont alors survécu dans la réserve italienne actuellement appelée Gran Paradiso. Deux siècles plus tard, cette ultime population a servi de base à un programme de reproduction en captivité dans le but de repeupler le massif alpin. Or, si l'espèce a été préservée, une étude montre que sa diversité génétique porte encore aujourd'hui les traces de cette réintroduction.

Source :

Biebach I. & L. F. Keller, *A strong genetic footprint of the re-introduction history of Alpine ibex (Capra ibex ibex)*, *Molecular Ecology* 18 : 5046-5058 (2009).

Lorsque le nombre d'individus d'une population est considérablement réduit, le nombre de porteurs de gènes, par conséquent la diversité génétique l'est aussi. C'est ce qu'on appelle un goulot d'étranglement. Si l'espèce échappe à l'extinction, la taille de la population peut ensuite augmenter. En revanche, à court et moyen terme (soit sans mutation qui permettrait l'apparition de nouveaux gènes), tous les descendants ne porteront que les gènes ayant subsisté dans la petite population d'ancêtres et la diversité génétique sera réduite.

Une longue série de prélèvements

Au 18^{ème} siècle, seule une centaine de bouquetins ont survécus en Italie (premier goulot d'étranglement). Au 20^{ème} siècle, cette population ayant augmenté, environ 88 bouquetins (nouveau goulot d'étranglement) ont été prélevés -illégalement- pour être placés dans 4 zoos suisses (nouveau goulot d'étranglement). Après multiplication de ces individus en captivités, essentiellement dans 2 des 4 zoos, les descendants ont progressivement été

réintroduits par petits groupes (nouveau goulot d'étranglement) dans les Alpes, en Suisse comme en Allemagne et en Autriche. Certaines de ces nouvelles populations sauvages ont elles-mêmes par la suite servi de réservoir pour de nouvelles réintroductions, donnant lieu de nouveaux goulots d'étranglement.

Des populations isolées

En 2006, un article publié dans le fauna.info avait présenté la problématique de la consanguinité des bouquetins en Suisse (voir www.faunavs.ch >Thèmes >Bouquetins). Depuis cet article, de nouveaux résultats ont permis de préciser la situation. L'équipe du professeur L. Keller, de l'université de Zurich, a mené des analyses génétiques pour connaître la diversité restante au sein des bouquetins de Suisse.

Les résultats montrent que, bien qu'une certaine diversité ait été conservée sur l'ensemble des bouquetins du pays, les populations sont isolées et la diversité génétique au sein des populations est très faible (consanguinité). La faible distance génétique entre certaines populations reflète l'histoire de la réintroduction; en effet, les populations sauvages issues des mêmes zoos restent actuellement très proches les unes des autres, excluant l'hypothèse d'échanges naturels entre populations. Ceux-ci permettraient de mieux répartir les gènes entre les populations, augmentant ainsi la diversité génétique au sein des populations. L'essentiel de la variabilité génétique (85,7 %) se trouve en effet entre les populations, alors que seul 9,8% et 4,5% se trouvent respectivement entre les groupes historiques (zoos) et au sein des populations.

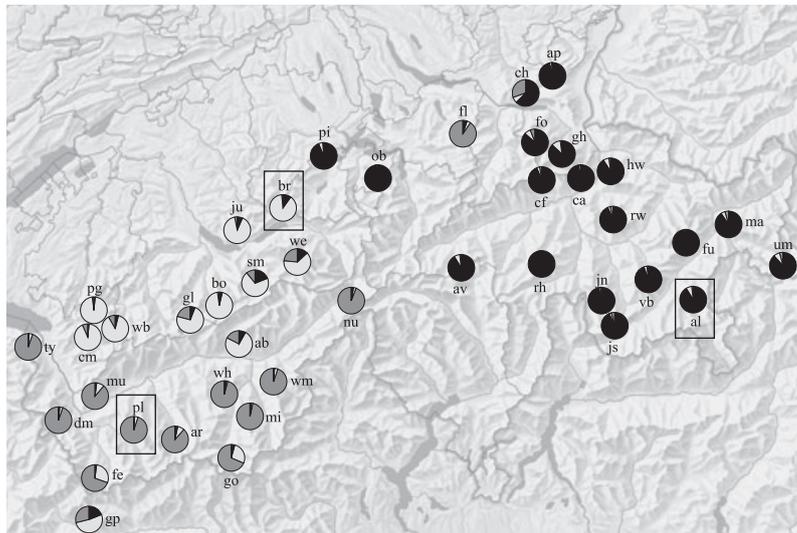
Une diversité mal répartie

Globalement, la variabilité génétique de l'ensemble des populations suisses est approximativement la même que celle des bouquetins du Gran Paradiso, ce qui



Brigitte Wolf

signifie que les 88 individus prélevés pour le programme de reproduction en captivité ont permis de conserver la diversité restante chez l'espèce – déjà faible puisque seuls une centaine d'individus de l'espèce avaient survécus. Cependant, la diversité génétique au sein de chaque population suisse reste plus faible; ceci est donc dû aux goulots d'étranglement suivants quand ces 88 individus ont été répartis dans 4 zoos, puis lorsque leurs descendants ont été remis en liberté par petits groupes, que la diversité a été perdue. Tous les individus d'une même population se retrouvent donc porteurs de gènes très similaires, transmis par leur petit nombre d'ancêtres. Si des individus d'autres provenances (de différents zoos par exemple) avaient été introduits, la quantité de gènes disponibles à répartir dans la population aurait été plus grande, et la diversité génétique serait devenue plus élevée. Cette limitation d'individus fondateurs d'une population combinée au manque de migration entre les populations actuelles causent un dramatique manque de diversité : chez le bouquetin ibérien (*Capra pyrenaica*) et chez certaines espèces de chèvres dont les populations ont, elles aussi, subies des goulots d'étranglement, la diversité génétique est bien supérieure à celle du bouquetin alpin. Ainsi, le nombre d'allèles sur certains marqueurs étudiés est



Encore aujourd'hui, la génétique des populations reflète leur origine parmi les trois populations d'élevage, Albris (al), Brienzer Rothorn (br) et Pleureur (pl). Les bouquetins proviennent tous initialement de la population du Gran-Paradiso (gp). Tiré de : Biebach & Keller (2009).

jusqu'à 4 fois supérieur chez le bouquetin ibérien ou chez certaines chèvres que chez le bouquetin alpin !

Des translocations (déplacements artificiels) de bouquetins entre différentes populations pourraient permettre de rétablir ce déséquilibre génétique.

Charlotte Salamin Hofmann

Nouveau membre du comité

Elue suite à l'assemblée générale du 17 avril, Clémence Dirac Ramohavelo remplace au sein du comité Pierre-André Pochon. Elle se présente en quelques lignes.

Née en 1979, je suis originaire de St-Maurice et j'habite actuellement à Martigny avec mon mari et mon fils. En 2003, j'ai obtenu mon Diplôme de biologiste à l'Université de Neuchâtel; durant ces études, je me suis spécialisée en éthologie (comportement animal) en effectuant mon travail de diplôme sur le *Propithecus verreauxi ssp verreauxi* -une espèce de lémuriens- à Madagascar. Très attirée par la culture et la nature malgache, j'ai effectué mon travail de doctorat sur l'interface homme-forêt de ce pays. En 2009, j'ai obtenu mon titre de Docteur ès sciences après avoir achevé une thèse transdisciplinaire (sciences naturelles et sociales) se fo-

calisant sur les possibilités d'optimiser la gestion traditionnelle des espaces forestiers de la côte ouest de Madagascar. De retour dans mon pays et dans mon canton d'origine, l'envie de participer activement aux activités « nature » -et plus particulièrement faunistiques- du Valais se fit vivement sentir. Ce désir m'a incitée à collaborer plus intensément avec le comité de fauna•vs -organisation dont je faisais partie en tant que membre passif depuis sa création- et à me proposer en tant que membre du comité. Bien que spécialiste en écologie tropicale, je m'efforcerais d'apporter aux différentes activités de fauna•vs un soutien scientifique et technique.





L'assainissement des cours d'eau laisse encore à désirer

Selon la loi sur la protection des eaux de 1992, le débit résiduel des cours d'eau doit être assaini jusqu'en 2012, dans la mesure où cet assainissement est supportable économiquement. Le plan d'assainissement cantonal de 2008 propose pour les affluents du Rhône 105 mesures d'assainissement. Peu d'entre elles ont cependant été réalisées.

Photo: Un débit résiduel nul pour le ruisseau au pied du glacier d'Aletsch, pourtant le plus grand d'Europe et site protégé par l'UNESCO.

Il existe en Valais plus de 200 captages et 105 usines hydroélectriques, qui produisent chaque année 10 milliards de kWh, représentant 30% de la production électrique issue de la force hydraulique en Suisse. Par conséquent, suite à l'exploitation hydraulique intense et au fort degré d'urbanisation de ses rives, le Rhône et ses affluents comptent parmi les zones alluviales les plus affectées écologiquement en Suisse.

Des conflits prévisibles

La loi sur la protection des eaux de 1992 stipule que, lorsqu'un prélèvement exerce une influence sensible sur un cours d'eau, il convient d'assainir celui-ci en aval du lieu de prélèvement autant que cela est possible sans empiéter, de manière à justifier un dédommagement, sur les droits d'exploitation de l'eau existants. Une influence sensible est considérée un prélèvement supérieur à

20% du débit Q347* ou plus de 1'000 l/s. On considère ensuite les avantages écologiques et les inconvénients économiques de chacune des variantes pour fixer les mesures d'assainissement qui pourront être ordonnées sans entraîner le versement de dédommagements.

Pour les cours d'eau traversant des zones d'inventaires fédéraux ou cantonaux, les autorités peuvent ordonner des mesures d'assainissement plus importantes. Les cantons, responsables de la mise en oeuvre de ces mesures, estiment quels cours d'eau sont sensiblement influencés par les captages et lesquels doivent donc être revitalisés. La réalisation des mesures d'assainissement devant être effectuées par les entreprises hydroélectriques, les conflits entre économie et protection de l'environnement sont donc inévitables.

Pour en savoir plus

Plus d'infos sur la protection des eaux : www.bafu.admin.ch/gewaesserschutz

En 2008 est paru un Plan cantonal d'assainissement des cours d'eau, effectué sur mandat de l'Etat du Valais par différents bureaux environnementaux, qui donne un aperçu de l'état des cours d'eau et propose un total de 105 mesures d'assainissement. Ce rapport devrait servir de base, avec le rapport d'assainissement des bassins individuels, à la réalisation des mesures, prévues avant 2012.

Une mise en valeur écologique minimale

Une enquête du WWF haut-valaisan a montré que le plan cantonal d'assainissement estime à une faible part le nombre de captage nécessitant des assainissements. Le Binna, dans le Binntal en est un exemple : le rapport estime qu'un seul parmi les 19 captages du cours d'eau doit être assaini, bien qu'une grande partie d'entre eux soient situés dans une zone protégée. Concernant les mesures elles-mêmes, celle de l'augmentation du débit résiduel est rarement imposée. Dans de nombreux cas de déficit écologique, aucune mesure n'est proposée. Et parmi ce faible nombre de mesures, la réalisation d'une poignée d'entre elles seulement a jusqu'ici été ordonnée par le canton. Dans le cas de la Lonza (Löt-schental) par exemple, aucune des mesures prévues dans le rapport d'assainissement n'a pour l'instant été exécutée. Le WWF haut-valaisan conclut dans son rapport : « Il faut en fin de compte constater que les intentions d'assainissement du canton en matière de mise en valeur écologique des eaux sont minimales et les valeurs naturelles n'ont pas droit à la protection requise.



Un obstacle infranchissable pour les poissons sur le Kelchbach (Naters).

Objectifs environnementaux dans le plan cantonal d'assainissement des cours d'eau :

1. Garantir la qualité minimale des cours d'eau.
2. Préserver les biotopes et les communautés biotiques, favoriser la diversité biologique.
3. Garantir la libre circulation des poissons et protéger les frayères.
4. Maintenir les fonctions paysagères des cours d'eau et des zones alluviales.
5. Garantir que les besoins en eau à des fins d'irrigation restent couverts
6. Eviter les atteintes à l'approvisionnement des eaux souterraines par les cours d'eau.

L'assainissement ne permettra qu'une faible augmentation du débit résiduel. »

Conclusion : Si le canton veut atteindre les objectifs fixés par le plan d'assainissement (voir encadré), il lui faudra plus que quelques mesures d'assainissement concernant des captages isolés.

Brigitte Wolf

Traduction : Charlotte Salamin Hofmann

* Q347 = le débit d'un cours d'eau atteint ou dépassé pendant 347 jours par année, dont la moyenne est calculée sur une période de dix ans et qui n'est pas influencé sensiblement par des retenues, des prélèvements ou des apports d'eau.

1) Le plan cantonal d'assainissement est disponible sous www.vs.ch/energie

FaunaTalk sur le thème « Les éoliennes, la faune et le tourisme » (en allemand)

fauna•vs vous invite au FaunaTalk du 1 octobre 2010 à 19h30, à la Grünwaldsaal de Brigue.

Joël Fournier, ingénieur à l'Etat du Valais et coordinateur du concept cantonal sur les énergies éoliennes, René Dirren, EnBAG (Energie Brig Aletsch Goms), Urs Zenhäuser, directeur de Valais Tourisme, ainsi qu'un représentant de la station ornithologique à Sempach et du WWF Haut-Valaisan défendront leur point de vue et discuteront de ce thème très actuel avec les participants.



Brigitte Abgottspon

Gypaète Suisse occidentale 2009

L'année 2009 fut très intéressante en termes de nombre d'individus présents en Suisse occidentale, avec un minimum de 29 Gypaètes barbus (*Gypaetus barbatus*) différents observés dans cette partie des Alpes, dont dix nommément reconnus. Par contre, cette année, tout comme 2008, ne fut pas productive du point de vue de la nidification à Derborence. Dans l'ensemble et malgré ce manque de reproductions menées à terme, les Gypaètes barbus sont de plus en plus nombreux et se portent bien dans nos contrées vu que la population alpine est estimée à un peu plus d'une centaine d'individus.

Le nombre de données transmises concernant les Gypaètes barbus dans les Alpes de Suisse occidentale est en baisse cette année. En effet, au total, 400 fiches d'observation (Figure 1) ont été envoyées au Réseau Gypaète Suisse occidentale (RGSO). Comme plusieurs individus vus ensemble peuvent être répertoriés sur ces fiches d'observation, le total d'observations d'oiseaux se monte à 577, contre 788 en 2008. Cette baisse s'explique principalement par le fait que l'observation de cette espèce est de moins en moins considérée comme exceptionnelle, se banalisant presque pour certaine région. De ce fait, les ornithologues nous envoient moins régulièrement leurs observations. Cela n'entrave en rien le bon fonctionnement du monitoring, car la qualité des données est toujours identique, voire même supérieure.

Répartition des observations

Tout comme les années précédentes, la plupart des observations de Gypaètes barbus (Carte 1) sont issues des Alpes bernoises, soit de la rive droite du Rhône. En effet, plus de trois données sur cinq (60.3%) proviennent de trois régions : Conthey-Leytron (VS), Lauterbrunnen (BE) et Loèche-les-Bains (VS). Ces trois sites abritent de nombreux individus qui y séjournent pour un certain temps, qui sont simplement de passage ou qui y sont sédentaires. Plusieurs « hot spot » ont été remarqués cette année:

- Au début de l'année, au moins quatre individus différents étaient présents régulièrement entre Ardon et Chamoson (VS) se nourrissant de carcasses d'ongulés sauvages émergeant des nombreuses avalanches de la région.
- Jusqu'à six individus différents ont été observés sur les hauts de Chamoson-Leytron (VS) durant l'été, profitant de bouquetins morts, probablement à cause d'une épidémie de kératoconjunctivite dans la région des Muverans.
- Durant les mois d'octobre et de novembre, au moins trois individus (une fois cinq) étaient présents dans la région du Salentin (Salvan, VS).
- Comme les années précédentes, au moins cinq individus différents étaient présents régulièrement sur la commune de Lauterbrunnen (BE). Il en va de même à Derborence (VS) où le couple habituel était présent ainsi qu'au moins trois autres individus de passage.
- A Loèche-les-Bains (VS), un subadulte régulier était présent et ceci au moins depuis mai 2008, souvent accompagné d'un immature. En plus d'Arys Derborence, au moins trois autres individus immatures y ont été observés. De plus, les individus observés régulièrement sur la commune de Lauterbrunnen (BE), sont aussi souvent présents dans ce territoire, montrant à nouveau les connexions très régulières entre ces deux régions.

Nombre d'oiseaux

En 2009, un minimum de 29 Gypaètes barbus différents ont pu être observés dans le secteur couvert par le RGSO (Figure 2), dont 18 immatures (≤ 4 ans) et 11 adultes/subadultes (≥ 5 ans). Sur ses 29 oiseaux, 10 ont pu être nommément identifiés (Tableau 1):

- Gildo et Pablo ont été régulièrement identifiés, ceci en raison de leur cantonnement dans la vallée de Derborence (Conthey, VS; S. Denis, M. Sauthier, F. Biollaz, B. Michellod, N. Jordan, D. Michellod, J.M. Dessimoz, M. Beau, A. Barras, Y. Bötsch, R. Arlettaz). Hors du cirque de Derborence, Pablo a été photographié le 2.05.09 à Bex (VD; S. Matthey-Doret), ainsi que Gildo sur la même commune le 12.08.09 (J.-N. Pradervand). Gildo a aussi été observée le 27.08.09 à Fully (VS; S. Mettaz).
- Romaris a été identifiée grâce à ses plumes décolorées qui ont muées en partie durant l'année. Comme en 2008, cet oiseau a fréquenté régulièrement la région du Schilthorn et ceci durant toute l'année (Lauterbrunnen, BE; B. Abgottspon, A. Oehl, N. Weisshaupt, M. Wettstein). Il a aussi effectué des pérégrinations hors de cette région: le 4.06.09 à Icogne (VS; R. Arlettaz), les 6 et 24.07.09 à Loèche-les-Bains (VS; D. Roten), le 7.08.09 et le 11.09.09 à Leytron (VS; S. Denis) et le 6.11.09 à Conthey (VS; R. Arlettaz).
- Gilbert déjà présent dans la région en 2008 a été identifiée le 22.01.09 à Conthey (VS, R. Arlettaz), ainsi qu'à Chamoson (VS, S. Denis) le 25.01.09.
- Doraja identifiée grâce à ses bagues à de nombreuses reprises entre Ardon et Chamoson (VS) entre janvier et début mars (S. Denis, N. Morisset, B. Michellod, N. Jordan), puis trois fois durant le mois de décembre à Fully (VS; S. Mettaz). Cet individu a été observé régulièrement en compagnie d'Interreg, au début de l'année (N. Morisset, S. Denis, N. Jordan, M. Zimmerli, V. Besse). Contrairement à Doraja, Interreg n'a pas été observé après le mois

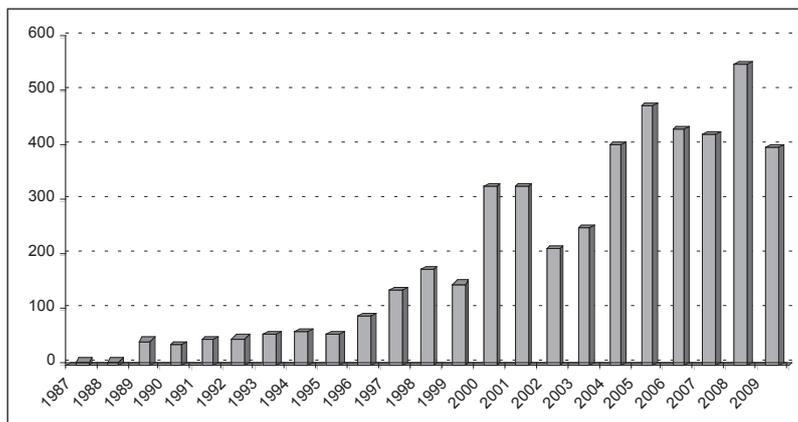


Figure 1 : Nombre de fiches d'observation de Gypaètes barbus dans les cantons du Valais, Berne, Vaud et Fribourg de 1987 à 2009.

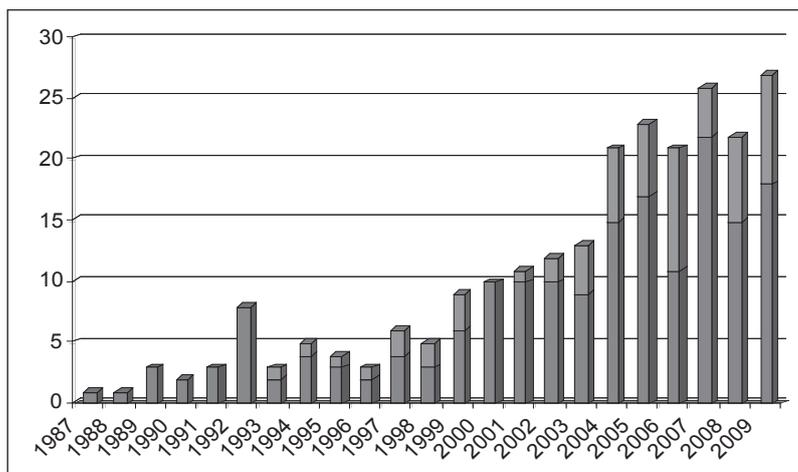


Figure 2 : Nombre minimal de Gypaètes barbus dans les cantons du Valais, Berne, Vaud et Fribourg depuis 1987. En foncé: immatures ≤ 4 ans; en clair: subadultes et adultes ≥ 5 ans.

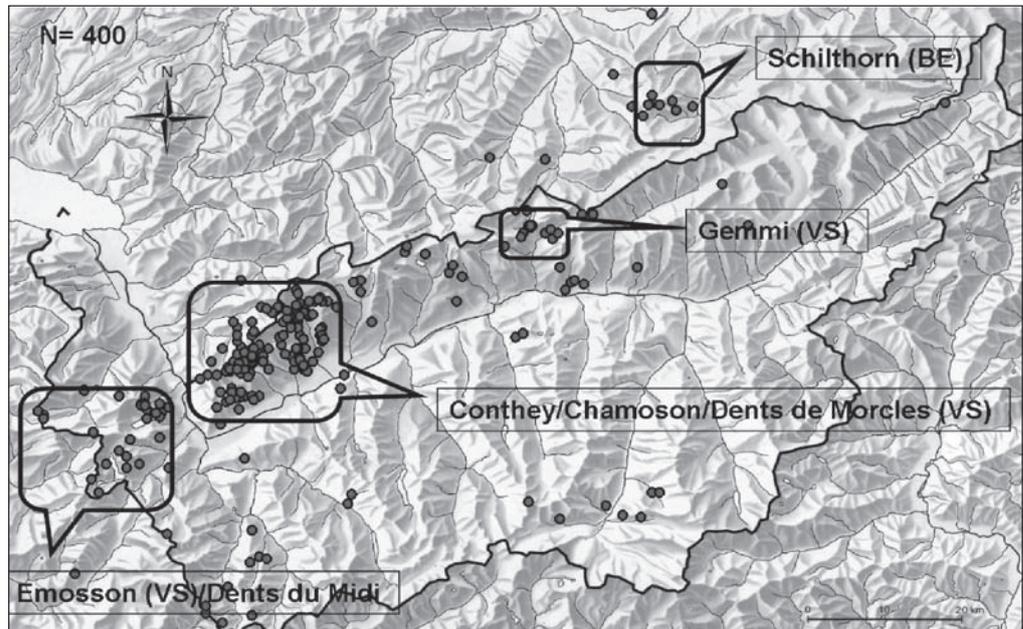
de mars.

- Arys Derborence a pu être identifié le 1.01.2009 à Loèche-les-Bains (D. Roten) et le 25.01.09 à Chamoson (VS, R. Arlettaz, S. Denis).
- Guillaumes identifiée sur photo grâce à ses bagues colorées, puis grâce à une mue bien visible dans ses rectrices centrales, dès le mois de juin et jusqu'à la fin de l'année à Conthey (VS; A. Barras, N. Jordan, F. Biollaz, L. Bernard, B. Michellod, C. Vernet, S. Mettaz).

Identité	BG N°	Sexe	Site de lâcher*	Année de lâcher et de naissance	Nombre de données
Arys Derborence	W48	?	Derborence (CH)	2007	2
Doraja	465	F	Rauris (A)	2005	13
Gilbert	440	F	Doran (F)	2004	2
Gildo	299	F	Engadine (CH)	1998	>20
Guillaumes	411	F	Mercantour (F)	2003	10
Interreg	354	M	Martel (I)	2000	14
Nono Bob	548	M	Alpi Marittime (I)	2008	1
Pablo	359	M	Haute-Savoie (F)	2000	>20
Romaris	528	F	Hohe Tauern (A)	2007	>30
Sixt	W67	?	Haute-Savoie (F)	2009	3

Tableau 1 : Liste des individus formellement identifiés dans les cantons du Valais, Berne, Vaud, Fribourg en 2009. * = pour les individus sauvages (W), le site de lâcher correspond au lieu de naissance.

Carte 1 : répartition des observations de *Gypaètes barbés* dans les cantons du Valais, Berne, Vaud et Fribourg en 2009. Les zones les plus fréquentées sont indiquées.



- Nonno Bob identifié grâce à son marquage alaire et son émetteur inactif avec l'antenne cassée le 17.06.09 à Loèche-les-Bains (VS; D. Roten). Notez que cet individu a été observé régulièrement dans les Alpes maritimes avant et après l'observation valaisanne, démontrant la capacité de vol des jeunes individus.
- Sixt, jeune du couple de Sixt-Fer-à-Cheval (Haute-Savoie, F) reconnu grâce à un défaut dans une rémige secondaire près du corps à Conthey (VS), le 27.10.09 (B. Michellod, N. Jordan), à Salvan (VS; N. Jordan) le 18.11.09 et à Savièse (VS; R. Arlettaz) le 21.11.09.

Nidification

Les conditions météorologiques et l'enneigement exceptionnels de l'hiver 2008-2009 ont empêché tout accès aux sites d'observation de l'aire de nidification à Derborence. C'est seulement en avril que la vallée de Derborence était à nouveau accessible, mais aucun *Gypaète barbu* n'a pu être observé sur les nids aménagés, laissant entrevoir une possible reproduction sur l'une des aires d'aigle situées plus en amont dans la vallée. Le 10.04.09, les deux adultes étaient à nouveau présents dans la falaise de nidification, mais le comportement des oiseaux montrait sans aucun doute l'absence de toute reproduction en cours. Hors du site de Derborence, les sites potentiels pour une nidification future sont la région du Schilthorn (Lauterbrunnen BE) et de Loèche-les-Bains (VS), mais pour l'instant aucun signe de reproduction n'a pu être constaté. Il en va de même pour les falaises sud du Haut-de-Cry (Chamoson, VS) où plusieurs individus semblaient se sédentariser en début d'année. Cependant,

la présence régulière d'individus arrivant à maturité (hors du site de Derborence) semble fortement liée à la présence abondante de nourriture.

Conclusion

Cette année, le nombre minimal d'individus présents dans notre région a encore augmenté, ce qui est de très bon augure pour la suite du programme de réintroduction. Vu le nombre croissant d'individus fréquentant les Alpes de Suisse occidentale, le monitoring devrait continuer de manière intensive afin de détecter la présence d'éventuels couples ou d'individus sédentaires, mais aussi de suivre attentivement la recolonisation des différentes vallées alpines. Il faut toutefois rester très attentif aux différentes menaces qui pourraient peser sur la prospérité de cette espèce emblématique comme les appâts empoisonnés ou la construction d'éolienne à tout va.

Remerciements

Le RGSO remercie vivement tous les observateurs pour la transmission de leurs données et photos, sans quoi l'identification et le suivi des oiseaux seraient beaucoup plus ardues, voire impossibles. Un merci particulier aux organismes avec qui nous collaborons ou qui nous soutiennent: la Fondation ProBartgeier, la Station ornithologique suisse, l'ASTER (Haute-Savoie, F), la Centrale ornithologique romande, le Service de la Chasse, de la Pêche et de la Faune du canton du Valais et l'International Bearded Vulture Monitoring.

François Biollaz & Michael Schaad
Réseau *Gypaète Suisse occidentale*

Nouvelles règles pour la protection des troupeaux de moutons

Plusieurs loups seront vraisemblablement à nouveau présents en Suisse cet été. Une protection des troupeaux efficace, soutenue financièrement par les pouvoirs publics, est devenue plus importante que jamais.

Ces dernières années, le nombre de loups présents en Suisse n'a cessé d'augmenter et leur territoire s'est étendu: en 2009, des analyses génétiques ont permis d'identifier onze loups différents dans un total de onze cantons. Qui plus est, des indices de passage d'autres individus ont été relevés. La présence de certains de ces loups a déjà été attestée en Suisse en 2010.

Pour limiter autant que possible les dommages aux animaux de rente, l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) soutient les éleveurs de moutons dans la mise en place de mesures de protection des troupeaux. En donnant des conseils individualisés et en finançant des mesures de protection, il souhaite favoriser une cohabitation aussi pacifique que possible entre l'homme et ce grand carnassier.

L'OFEV ne dispose toutefois que de moyens limités pour financer le programme de protection. Un total de 830'000 francs est réservé au financement des mesures de protection des troupeaux en 2010 (contre 800'000 francs en 2009). Afin que ces fonds soient utilisés avec une efficacité maximale, il a défini de nouveaux critères d'attribution à l'annexe 6 du Plan Loup.

Contributions financières pour la protection des troupeaux

La version révisée de l'annexe 6 du Plan Loup définit les contributions financières qui peuvent être octroyées par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) dans le domaine de la protection des troupeaux.

Les contributions s'appliquent en premier lieu aux alpages situés dans les zones dans lesquelles la présence du loup est attestée de façon durable (périmètre de prévention I). La priorité est donnée à la surveillance par les chiens de protection. Des contributions continuent d'être octroyées pour l'achat et l'entretien des chiens à hauteur de 500 francs d'aide initiale unique à l'acquisition et de 1000 francs par

an pour l'entretien. Etant donné que, dans les Préalpes, les chiens interviennent de plus en plus souvent sur des alpages qui ne sont pas gardés en permanence par un berger, un forfait allant désormais de 1000 à 2000 francs a été fixé pour les frais d'encadrement supplémentaires.

Par contre, l'OFEV n'octroiera plus de contributions pour les bergers en plus des contributions d'estivage. Le gardiennage des troupeaux de moutons est toujours considéré comme judicieux sur le plan écologique et souhaitable pour la protection des troupeaux. Mais la gestion des troupeaux d'ovins constitue foncièrement une activité agricole et est, à ce titre, régie par l'ordonnance sur les contributions d'estivage (OCest).

*Office fédéral de l'environnement,
Communiqué du 9 Juin 2010*

Pour en savoir plus

Plan loup : <http://www.news.admin.ch/NSBSubscriber/message/attachments/19406.pdf>



Peter Lüthi

Des chiens de protection au travail.

Colloque Biodiversité 2010 à Sion

Depuis 2008, un colloque de 3 jours se tient début novembre à Sion. Sur un thème déterminé, des conférences « tout public » abordent au travers de différents volets le sujet en question. Cette année le musée de la nature du Valais, La Murithienne et fauna•vs organisent le colloque du jeudi 4 au samedi 6 novembre autour le thème de la biodiversité.

Pour en savoir plus

www.lamurithienne.ch

Les conférenciers de renommée nationale et internationale exposent leurs résultats scientifiques et réflexions philosophiques, et dialoguent avec le public, au travers de questions posées après chaque intervention, ainsi que lors des débats ou tables rondes. En complément, des animations sont organisées dans le but de rendre attractives ces journées et faire en sorte qu'elles soient aussi un moment de rencontres.

Cette année, fauna•vs est responsable des conférences du jeudi après-midi sur le thème « Biodiversité et grands prédateurs ». François Biollaz, membre du comité, sera modérateur. fauna•vs participera aussi à la table ronde publique « Agir pour la biodiversité au sein des sociétés savantes » le vendredi après-midi.

Jeudi, le 4 novembre 2010

Biodiversité dans les Alpes

Modération : Régine Bernard, présidente de La Murithienne

Biodiversité et grands prédateurs

Modération : François Biollaz, membre du comité de fauna•vs

Vendredi, le 5 novembre 2010

Biodiversité et agriculture

Modération : Jean-Claude Praz, directeur du Musée de la nature, Sion

Agir pour la biodiversité

Modération : Alexandre Ineichen, recteur du collège St. Maurice

Samedi, le 6 novembre 2010

Excursion et atelier

Encore aucune amélioration pour l'avifaune

La Suisse s'est engagée, avec d'autres Etats européens, à mettre fin au recul de la biodiversité jusqu'en 2010. En cette année de la biodiversité, l'heure est au bilan.

Le Swiss Bird Index SBI® montre que la Suisse a clairement raté cet objectif en ce qui concerne les oiseaux nicheurs. Les populations de nombreuses espèces particulièrement importantes en matière de protection de la nature continuent de régresser ou stagnent à un niveau très bas.

Pour les espèces menacées, l'évolution négative n'a pas pu être arrêtée. Pour beaucoup d'espèces, seulement quelques couples nichent encore comme chez la perdrix grise, le héron pourpré, le râle des genêts, la bécassine des marais, le petit-duc scops, le pipit rousseline et le bruant ortolan.

Les pronostics sont particulièrement sombres pour les nicheurs au sol. La situation du vanneau huppé et de l'alouette des champs va continuer à s'aggraver s'il n'y a pas de changement au niveau de la politique agricole. L'exploitation intensive ou les fauches fréquentes ne permettent pas à beaucoup de nichées de réussir.



Station ornithologique, Mathias Schät

Les effectifs de l'alouette des champs continuent de baisser fortement car beaucoup de ses nichées sont fauchées

Pour en savoir plus

Fiche d'information sur le Swiss Bird Index :

www.vogelwarte.ch >Actualités >Communiqué de presse

Prairies fleuries pour la Coop et Pro Natura

Durant cette année de la Biodiversité largement médiatisée, chaque organisation y met de son action en faveur de la protection de la nature. La Coop, associée à Pro Natura- ce qui donne heureusement un peu de sérieux au projet, a lancé une campagne « Pour plus de fleurs, pour plus d'animaux ». En avril dernier, plus d'un million de sachets de graines ont été distribués dans les magasins Coop, qui contenaient des graines de 22 espèces de plantes indigènes menacées et que les consommateurs étaient invités à semer chez eux. En parallèle, un jeu concours est organisé sur le site de la coop (lien depuis celui de Pro Natura) dans lequel l'internaute peut fleurir sa prairie virtuelle –et gagner des prix alléchants- en donnant un nombre maximal d'adresses email. Bien que l'effet positif sur la biodiversité de semis de graines sauvages dans des jardins individuels soit très limité et que le jeu-concours constitue de toute évidence une action commerciale visant à récolter un maximum d'adresse email, une participation est toutefois intéressante pour les amoureux de la nature. La Coop et Pro Natura s'engagent en effet à revaloriser 1 m² de prairie maigre pour toute participation au concours. Au moins un pas réel vers une préservation de la biodiversité ! www.coop.ch/pb/site/common/node/64381070/Lfr/index.html

Pétition contre l'Héliski déposée avec 14'000 signatures

La Suisse est un des seuls pays alpins dans lequel la pratique de cette activité reste autorisée sans limites. 15'000 vols touristiques se font annuellement vers les 42 places d'atterrissage existantes, parfois à l'intérieur ou à proximité de réserves naturelles, provoquant un fort dérangement, tant à la faune qu'aux touristes ou aux habitants qui recherchent le calme de la montagne. Pro Natura, le WWF, Mountain Wilderness et l'ATE ont demandé par cette pétition à l'OFAC (Office fédéral de l'aviation civile) de prendre des mesures pour limiter cette activité. A noter qu'il ne s'agit pas d'une initiative et que le peuple n'aura pas à se prononcer sur ce sujet. Espérons que l'OFAC n'ait pas besoin de cette pression pour prendre des décisions sensées. www.ate.ch/fr/nos-themes/politique-des-transport/petitions/heliski.html

La loutre de retour en Suisse ?

Officiellement disparue de Suisse depuis 1989, la présence d'une loutre en Suisse a pourtant été attestée à plusieurs reprises depuis décembre dernier grâce à une caméra de surveillance filmant le passage des poissons à la centrale hydroélectrique de Reichenau, dans les Grisons. Aucune autre observation n'a pu être faite de cet animal discret. Son origine est encore sujet à spéculation : il peut s'agir d'un animal arrivé naturellement à partir des populations en expansion de Haute-Savoie (France) ou du Steiermark (Autriche), mais aussi de l'animal échappé de son enclos au Parc animalier de Männedorf (ZH), dont on a depuis 2007 perdu la trace. Elle pourrait aussi, moins vraisemblablement, être la victime d'une introduction illégale. Les loutres étant discrètes et vivant en faible densité, il n'est pas non plus exclu qu'une petite population se soit maintenue dans la région depuis les années 60 où elle était encore signalée jusqu'à nos jours. Des recherches sont en cours pour tenter de statuer sur cette origine. Assisté-t-on au début de la recolonisation de la Suisse pour cette espèce ? www.prolutra.ch

Le conseil des états en faveur d'un retrait de la convention de Berne

Le conseil des états a approuvé le 2 juin 2010 une motion du conseiller national PDC valaisan Jean-René Fournier demandant que la Suisse tente de lever le statut de protection du loup et se retire de la convention le cas échéant. Cette motion a été approuvée par 18 voix contre 13. Elle doit cependant encore être avalisée par le conseil national.

Pétition « Sauvez nos cours d'eau »

L'avalanche de projets de petites centrales hydroélectriques (plus de 700) provoquée par la « rétribution à prix coûtant (RPC) » du courant injecté est toujours une source de pré-occupations. La pétition s'adresse volontairement aux autorités fédérales et aux cantons, car c'est généralement au niveau cantonal que se décide la construction ou non d'une nouvelle centrale hydroélectrique. Online-pétition ou PDF: www.sfv-fsp.ch/fr



Réseau Chauves-souris Valais

Les spécialistes du Réseau chauves-souris Valais se tiennent à votre disposition : visite sur place, conseils d'aménagement, moyens de répulsion, etc. En cas d'intervention ponctuelle, les frais sont pris en charge par le Service cantonal des forêts et du paysage et l'Office fédéral de l'environnement. Les expertises plus conséquentes, par exemple en cas de rénovation, peuvent faire l'objet de subventions ad hoc.

Réseau chauves-souris Valais, Centre Nature, 3970 Salquenen, tél 027 456 88 56 ou 079 540 29 59, chiroptera@bluewin.ch



Réseau Gypaète Suisse occidentale

Le Réseau Gypaète Suisse occidentale est localisé au :

Centre Nature, 3970 Salquenen, tél 027 456 88 56 / 079 540 29 59, fax 027 456 88 58, gypaetus@bluewin.ch, www.gypaete.ch



Centre de Coordination pour la Protection des Amphibiens et des Reptiles de Suisse

Pour toutes questions ou problèmes concernant les batraciens et reptiles de la vallée du Rhône (Valais, Chablais vaudois), vous pouvez contacter les responsables du KARCH :

Amphibiens : Dr Paul Marchesi, CP 49, 1890 St-Maurice, tél 024 485 15 75, tél privé 024 463 46 28, pmarchesi@sunrise.ch; **Reptiles** : M. Julien Rombaldoni, Rte de Leytron, 1908 Riddes, tél 027 306 19 68, julien@rombaldoni.ch

Impressum

fauna•vs **info** est le bulletin d'information de la Société valaisanne de biologie de la faune. Il sert aussi de feuille de liaison au Réseau Gypaète Suisse occidentale, au Réseau chauves-souris Valais et au KARCH Valais. Responsable: le comité de fauna•vs. Maquette: Brigitte Wolf. Les articles sont signés. Parution: deux fois par an. Tirage: 220 exemplaires en français, 150 en allemand. Impression: Aebi Druck, Susten.

Je désirerais faire partie de fauna•vs

- comme membre ordinaire (CHF 50.–/an)
- comme membre soutien (CHF 100.–/an)
- comme membre collectif (CHF 50.–/an, préciser : familial ou institutionnel)
- je suis étudiant, je suis demandeur d'emploi ou j'ai moins de 25 ans (50% sur les cotisations membre ordinaire).
- j'ai déjà reçu la documentation sur fauna•vs (programme d'activité, statuts)
- je ne dispose pas encore de la documentation de base sur fauna•vs.

Nom et prénom : _____ masculin féminin

Adresse : _____

Téléphone : _____ E-mail : _____

Institution : _____ Signature : _____

Remarque : _____

Adresse :

fauna•vs
Centre Nature
3970 Salquenen
Tél 079 862 36 58
fauna.vs@bluewin.ch
www.faunavs.ch